

DES ABEILLES SAUVAGES CHEZ SOI - FAVORISER L'ACCUEIL DE COLONIES D'ABEILLES MELLIFÈRES SAUVAGES

Henri Giorgi

Henri Giorgi met ses cinquante ans d'expérience apicole au service de toutes celles et ceux qui veulent agir pour les abeilles.

Ne les considérant pas comme des machines à produire du miel, mais bien comme des êtres vivants, il nous invite à être à l'écoute de leurs besoins et cycles vitaux. Sortant du cadre de l'apprentissage de l'apiculture, il démontre que le maintien et la préservation de leurs écosystèmes sont à la portée de tous. Nous pouvons donner toutes les chances aux abeilles de vivre dans un environnement qui leur convienne, en mettant à leur disposition un grenier, une fenêtre à volet, un arbre creux au fond du jardin, un tripode, etc. pour qu'elles y installent leur nid, ou encore en leur offrant des espaces protégés, enrichis de végétation mellifère et pollinifère, sans pesticides.

Henri Giorgi nous guide pour accueillir notre premier essaim d'abeilles mellifères sauvages, puis l'accompagner sans l'exploiter.

C'est en parallèle d'un parcours professionnel tout à fait varié qu'Henri Giorgi découvre l'apiculture. Tout de suite enthousiaste, il décide de s'y consacrer et crée, en Bourgogne, la Maison des abeilles. Après trente-cinq ans d'apiculture classique productiviste, il se passionne pour les ruches-troncs en Lozère, où il s'installe. Contribuant à redonner progressivement vie à ces « apiers », il rénove aujourd'hui des ruches-troncs et s'emploie à faire connaître cette apiculture alternative. Il a signé La Ruche-tronc aux éditions de Terran.



Un nouveau regard sur la nature



Réf. 70728

Précommande n° : L99146

12/05/2021

18 €

Livre Broché • 128 pages • 17 x 19 cm

Couverture cartonnée

Photos couleur

Santé - Bien-être

Ecologie - Environnement - Nature - 027

**Abris pour les abeilles
Nids d'abeilles
Essaims
Biodiversité**

Ouvrage grand public pour accueillir des abeilles dans son jardin.

Table des matières

Préface
Avant-propos : Des abeilles et des hommes
Chapitre I : En harmonie avec la nature vivante des abeilles
Chapitre II : Le peuplement du nid
Chapitre III : La mortalité des colonies
Chapitre IV : Observations au fil des mois
Bibliographie
Adresses utiles

Du même auteur



Réf. 65219

Henri Giorgi

DES ABEILLES SAUVAGES CHEZ SOI

Favoriser l'accueil de colonies d'abeilles mellifères sauvages



Sommaire

Préface.....	3
Avant-propos : Des abeilles et des hommes	5
Première rencontre	5
De l'adaptation des abeilles malgré les intrusions humaines	6
S'initier au monde des abeilles.....	7
Chapitre I : En harmonie avec la nature vivante des abeilles	9
Plantez !.....	9
Le choix de l'accueil.....	11
Quelques définitions.....	11
Un choix simple.....	12
... Ou un peu plus compliqué.....	12
Le caractère parfois un peu rebelle de nos amies abeilles.....	14
Le choix de l'emplacement.....	14
En intérieur	14
En extérieur	16
Chapitre II : Le peuplement du nid	19
Nous proposons, les abeilles disposent.....	19
Un nid attractif.....	20
Préparation de la pommade aux huiles essentielles	20

Préparation de la pommade à la propolis	21
La préparation du nid	21
Les brèches de vieux rayons	21
Les pommades odorantes	22
Quelques observations utiles.....	22
L'arrivée de l'essaim.....	23
Les phases de l'évolution de l'essaim	23
La construction des bâtisses.....	23
Une toute nouvelle nurserie	25
Entrez dans la danse !	26

Chapitre III : La mortalité des colonies30

Les causes de mortalité naturelles.....	30
La perte de la reine	30
Les maladies	30
La prédation	31
La météo.....	31
Les causes de mortalité provoquées	31
Les empoisonnements	32
Les méthodes d'exploitation	34
La dégradation du milieu.....	34

Chapitre IV : Observations au fil des mois.....35

Janvier – Février.....	35
À l'extérieur.....	35
À l'intérieur	35
Mars	35
Premières sorties	36

Nettoyage de printemps.....	36
Un danger, la neige	36
« Désertion » des abeilles	37
Écoutons nos abeilles.....	37
Avril – Mai – Juin.....	37
Un nouveau personnage, le faux bourdon	39
Le remplacement de la reine.....	39
Une nouvelle reine... ..	41
En résumé, une saison capitale.....	42
Juillet – Août – Septembre	42
Le massacre des faux bourdons.....	42
La prédation en période estivale	43
Octobre – Novembre – Décembre.....	46
Maintenir une population suffisamment nombreuse	46
La prédation en période hivernale	46
En cas de perte de la colonie.....	47

Bibliographie..... 49

Adresses utiles..... 49

Préface

Les abeilles, toutes espèces confondues, connaissent un déclin sans précédent. L'abeille domestique et l'apiculture n'échappent pas au présent tsunami, avec comme conséquence directe une profonde mutation de notre lien à l'abeille.

Aujourd'hui, l'apiculture évolue sur deux voies différentes, séparées par un fossé qui devient gouffre. Il y a l'apiculture qui s'industrialise de plus en plus, avec toutes les dérives éthiques, génétiques et sanitaires que cela suppose. Et une apiculture plus douce et naturelle, plus respectueuse de l'abeille en tant qu'être vivant en harmonie avec son territoire.

La première prétend que sans ses « bons » soins l'abeille ne survivra pas, ce qui est partiellement vrai pour les populations fragilisées dont elle a la charge... La seconde cherche, sans espoir de profit, des solutions simples et durables pour que cette espèce, si précieuse à l'écosystème, surmonte les épreuves nouvelles auxquelles elle est confrontée. Elle est portée par une communauté qui se veut à l'écoute de l'insecte, de ses besoins primordiaux, de ses cycles vitaux, de l'évolution de son environnement.

Parmi les promoteurs de cette deuxième voie, nous sommes de plus en plus nombreux à penser que seul le retour d'une population viable d'abeilles mellifères à la vie sauvage pourra permettre à l'espèce de se réadapter et de surmonter les épreuves multiples que nous lui faisons subir. Cette proposition de réensauvagement n'est pas anodine, elle est le fruit de nombreuses années d'observations et de ce constat simple : plus nous en faisons pour les abeilles moins bien elles se portent.

Nos interventions répétées (visites à répétition, manipulations diversement justifiées des cadres et des abeilles, traitements pesticides dans la ruche, etc., etc.) nous prouvent cet état de fait. Si nous continuons ainsi, nous allons droit à la catastrophe, avec des populations d'abeilles génétiquement de plus en plus fragiles et la peur qu'un point de non-retour soit prochainement atteint. Faut-il être aveugle pour ne pas le voir ?

C'est pourtant bien parce que les abeilles ont évolué seules qu'elles ont survécu à plusieurs cataclysmes planétaires. C'est bien parce qu'on laisse les colonies lutter par elles-mêmes contre ces adversités que, par adaptation génétique, la nature provoque l'émergence de colonies résistantes aux maladies, parasites et prédateurs.

Pour réussir ce réensauvagement, encore faut-il donner toutes les chances aux abeilles de vivre dans un environnement qui leur convienne. Et le faire sans erreur. Mettre à leur disposition des abris adaptés, connaître leurs besoins, ne pas paniquer à la première incertitude venue pour ne pas choisir des solutions pires que le mal qui menace, tout cela s'apprend ! C'est là tout le talent d'Henri, qui met à profit ses quarante ans d'expérience apicole pour se mettre au service des abeilles, mais aussi au service de ceux qui veulent les aider.

Avec lui, nous allons apprendre à accueillir notre premier essaim, puis donner le petit coup de pouce qui fera la différence, l'aider sans faire à sa place, l'accompagner sans l'exploiter... Cet amoureux des ruches-troncs, infatigable ambassadeur de l'abeille noire, nous prend par la main et nous guide pour accompagner les abeilles dans leur reconquête de leur vraie nature sauvage. Un vrai bonheur !

Il nous invite à écrire avec l'abeille mellifère une nouvelle page de cette longue histoire commune, avec lui jetons les bases d'une philosophie nouvelle où le respect remplacerait l'intérêt ! C'est bien tout notre lien à l'abeille qu'il faut réinventer, l'ouvrage *Des abeilles sauvages chez soi* nous montre la voie.

Bernard Bertrand

Écrivain-paysan, Bernard Bertrand a repris et mis en pratique durant quarante ans, sur sa ferme des Pyrénées centrales, les techniques ancestrales d'autonomie. À travers ses écrits, ses stages et ses conférences, il partage ces savoir-faire traditionnels pour sauvegarder le patrimoine vivant menacé et le rendre accessible au plus grand nombre, et poursuit son combat pour une agriculture biologique et familiale novatrice, productrice de biens et de liens sociaux, une agriculture qui redonne son indépendance au paysan. Auteur de nombreux livres, il a créé la collection « Le compagnon végétal » dédiée aux plantes. Il est aujourd'hui le gérant de Terran Magazines, qui édite deux revues : Le Lien créatif et Abeilles en liberté.

Chapitre I

En harmonie avec
la nature vivante
des abeilles

Tout dépend de tout. La nature de notre planète est régie par cette règle qui a fait ce qu'elle est. Nous savons que l'infime dépend du gigantesque et vice-versa.

La nature des colonies d'abeilles est dépendante de cette même règle qui régit le parfait fonctionnement du mécanisme d'horlogerie dont elles tirent leurs résistances et leurs énergies. Aussi, si nous faisons abstraction de toute exploitation et que notre unique but est de favoriser la multiplication des implantations de colonies d'abeilles libres, nous devons considérer cette règle « tout dépend de tout » comme absolue.

De fait, ce sont des volumes adaptés et ne possédant aucune directive contraignante que nous devons offrir à ces colonies : ni encadrement, ni partitionnement, ni cire gaufrée, même sous forme d'amorces (avaient-elles besoin d'amorces à leur origine ?).

Pour le nid, peu nous importe ce qui n'est en fait qu'un « contenant », qu'il soit de paille, de terre, de bois... Les abeilles libérées nous ont prouvé en de multiples occasions qu'elles choisissaient parfois des lieux d'habitation que nous n'aurions jamais osé leur proposer, et qu'elles y vivaient parfaitement bien.

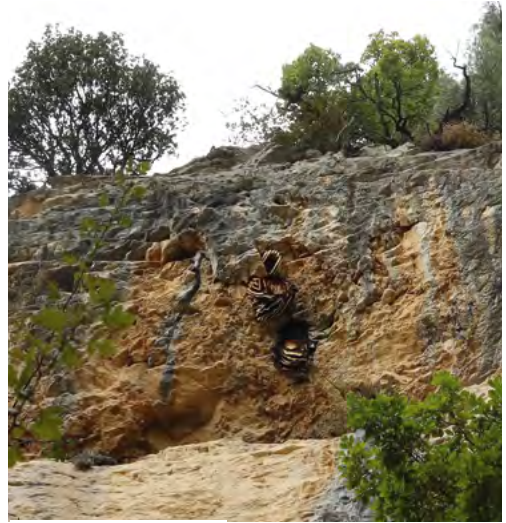
Encore trop souvent influencés par le formatage des méthodes classiques d'apiculture, nous nous perdons parfois dans des directions de mixité rassurantes. Ainsi les barrettes et amorces de cire gaufrée en ruches Warré, les cadres extensibles horizontalement des ruches kenyanes ou autres, les ruches diverses et variées remises au goût du jour avec leurs petits lots de perfectionnements inutiles...

Voici que nous logeons des colonies que nous aimerions « libérées » et que nous ne leur accordons pas l'entière confiance que nous devrions. Et par cela, nous les handicapons. Certes le handicap est modéré, mais la liberté totale d'être leur est-elle accessible dans son entier ? Non !

Pour ma part, je pense qu'il n'est pas de compromis possible si l'on veut que les colonies d'abeilles soient ce qu'elles doivent être ; celles que la nature a mis 80 millions d'années à façonner. Et ce n'est que par le respect total de leur intégrité que nous pourrions atteindre notre but, celui de redonner à un maximum de colonies d'abeilles la véritable place qu'elles doivent retrouver dans les écosystèmes, des « **natures vivantes** » sans tutelle de quelque sorte que ce soit.



Colonie en hivernage au grenier.



Colonie dans une falaise.



Colonie dans un mur.



Prairie naturelle de moyenne montagne en Lozère. La multiplicité florale permet aux insectes pollinisateurs de trouver « une alimentation » complète et variée jusqu'en été.



Butineuse sur fruitier.



Cerisier en fleur.

Plantez !

Oui, tout d'abord, plantez ! Il ne suffira pas d'installer des nids de rêve pour les abeilles, de créer des hôtels de luxe pour les insectes et des centres aquatiques pour grenouilles si vous ne plantez pas. Vos plantations ne seront jamais en assez grand nombre pour pallier les demandes énormes d'une colonie d'abeilles. Suivant les densités de végétaux mellifères, ce sont des hectares de nectaires et d'étamines porteuses de pollen qui sont nécessaires pour satisfaire vos abeilles, mais aussi toutes les espèces sauvages qui demeurent autour de chez vous. Dans ce processus d'aide aux écosystèmes, vous pouvez intervenir utilement par la plantation d'arbres, de buissons, de massifs fleuris ou buissonneux, d'un verger, d'un jardin, par la création d'une prairie fleurie.

Si vous possédez des espaces naturels de prairie, remisez la tondeuse et laissez pousser, laissez fleurir, laissez se reproduire. Votre plaisir sera d'observer les jeux malins entre papillons, abeilles, syrphes, cétoines, bourdons, guêpes, etc. Chacun à sa tâche, dans une concurrence loyale et jamais agressive. Les uns se tournent le dos, les autres s'évitent, parfois l'on s'intimide, mais jamais la guerre n'est évoquée. Vous y trouverez l'apaisement que le monde des humains a bien du mal à vous offrir...

Les variétés végétales mellifères et pollinifères ne manquent pas. Tant en fleurs qu'en buissons ou arbres, le choix est infini. Privilégiez les floraisons longues et alternées dans la saison. De la fin de l'hiver jusqu'au début de l'hiver, vous pourrez trouver de quoi embellir votre environnement, mais aussi apporter à la faune des insectes, des apports variés et continus. Vous pouvez aussi tenir compte des demandes spécifiques et saisonnières des insectes liées à leur développement.

Et n'oubliez pas qu'un arbre ne représente au sol que peu de surface par rapport à ce que ses fleurs représenteraient si elles étaient étalées sur une prairie...

Au printemps, remisez la tondeuse et laissez fleurir les pissenlits... Dans les bosquets, les bords de chemin, les prairies, les terrains en friche surgissent perce-neige, stellaires, pervenches, anémones pulsatilles, jacinthes des bois... et tant d'autres. La nature essaie de pourvoir au besoin de tous dans un équilibre des demandes. Chez les hyménoptères,



Cette prairie est plantée de fleurs sélectionnées pour leur intérêt mellifère et pollinifère. La variété est intéressante sur les temps de floraison qui sont échelonnés, mais aussi pour les qualités nutritionnelles multiples.

le temps est au développement des colonies et ce sont les protéines qui sont le plus recherchées : le pollen.

Aussi, à votre mesure, vous pourrez rentrer dans l'ordre des choses utiles à la nature en plantant :

- Le cornouiller mâle (riche en pollen), les prunelliers et aubépines (pollen et nectar), qui seront aussi appréciés par les insectes, les oiseaux, les petits mammifères, qui y trouveront nourriture et abri.
- Les buissons ardents, superbe ornement du jardin : ils bourdonneront d'abeilles.
- Tous les petits fruits (framboisiers, groseilliers, cassis, mûriers...) : ce sont les plantes les plus pédagogiques pour les enfants, qui peuvent les planter, en suivre le développement, observer les premières fleurs, les abeilles en pollinisation, puis en déguster les fruits.

- Les arbres fruitiers mais aussi de beaux feuillus tels que le tilleul, l'aulne globuleux, le saule, l'érable... : plantez-les également avec les enfants, qui aimeront « patouiller » dans la terre.

En été, les demandes en nectar sont importantes pour les abeilles. Certaines colonies ont essaimé et doivent reconstituer leurs provisions. D'autres, dont la population est à son maximum, sont grandes consommatrices de miel. Mais toutes vont être confrontées à un ralentissement des apports de nectar. La flore se raréfie considérablement dans l'environnement immédiat. Les trajets pour trouver les sources de nectar s'allongent...

Prévoir des plantations à la floraison estivale est donc une petite aide pour vos protégées :

- Lavande, pavier blanc, arbre aux houppettes, millepertuis, spirée...
- En arbuste, ne négligez pas le buddléia (ou arbre à papillons), l'althéa, la lavatère arbustive...

En automne, les jeux sont faits. Les abeilles pensent déjà à l'hivernage qui les attend. Les colonies bien pourvues sont déjà prêtes et, si aucun incident ne vient les perturber, vous aurez toutes les chances de les revoir au mois de mars prochain. D'autres ont peut-être subi quelques mésaventures durant la saison, et elles ne sont pas encore prêtes au difficile voyage hivernal à venir...

Peut-être qu'une aide, même légère, suffirait. Il n'en faut parfois qu'un tout petit peu...

Combien de colonies avons-nous vu arriver aux prémices du printemps et s'effondrer au dernier moment alors que la floraison était à portée ?

- Ne supprimez pas le lierre sous le prétexte qu'il « abîme » un mur ou tue un arbre (rien n'est prouvé à ce sujet). C'est une mine de vie pour un très grand nombre d'insectes. Il est une oasis au milieu d'un territoire totalement dépourvu de fleurs.
- Adoptez un mimosa, odeur et beauté garanties. Des abeilles qui se prélassent dans son pollen sont un spectacle admirable.
- Pensez au mahonia, au saule arbustif, au magnifique cognassier du Japon...

Ces plantes seront des appuis utiles en hiver pour les insectes, mais aussi pour les oiseaux. Donc agrémentez le tout par quelques nichoirs à oiseaux. Prenez contact avec



Ruche paille et belle activité des pourvoyeuses de pollen.



Ruche-tronc. Pour les abeilles, la ruche-tronc est un retour à leurs origines forestières.

une association d'ornithologues qui vous renseignera sur le nombre d'installations et le choix des nichoirs possibles en fonction des espèces d'oiseaux compatibles (important) avec votre environnement.

Le choix de l'accueil

Quelques définitions

Avant toute chose, voyons les définitions de « ruche de biodiversité » et « nid pour abeilles ».

Les **ruches de biodiversité** sont inspirées de ce que la nature nous a permis d'observer quant au bien-vivre des abeilles en ce qui concerne l'isolation, la protection, le volume d'extension de la colonie, et cela sans contrainte d'aucune sorte. Le matériel peut être du bois, de la paille, de la terre... de toute façon d'origine naturelle. Dans le cadre de l'accompagnement des abeilles, quelques interventions seront possibles en cas de nécessité absolue.

Les **nids pour abeilles** vont être des volumes adaptés en terme de protection, d'isolation et de possibilités de parfaite expansion, et libres de toute contrainte, que l'on favorisera dans la nature ou dans nos habitats.

- Dans la nature : dans un arbre creux, une faille protégée dans une falaise rocheuse, un abri construit dans les bois (tripode)...
- Dans nos habitats : sous plancher (déconseillé), dans un grenier, une grange, une remise, une cavité dans un mur en pierre ou en pisé...

Ces nids sont à considérer comme des citadelles inviolables. Vous n'aurez aucune intervention à faire. Vous choisissez là le respect total des habitants de la cité.



Hôtel à insectes.

Mettre en place des ruches de biodiversité ou favoriser l'installation de nids d'abeilles est une chose, encore faut-il avoir les possibilités de proposer ces accueils. À vouloir répondre un peu trop vite à cet appel du « bien faire », certains se sont trouvés dans des situations difficiles. Il faut donc mesurer nos possibilités environnementales mais aussi le mûrissement intellectuel de notre projet.

Un choix simple...

Un hôtel à insectes ne demande que peu de place et n'engendrera aucune conséquence sur vos habitudes de vie, non plus que sur celles de vos voisins. Une toute simple parcelle



Nids en paille protégés.

de gazon ou de prairie, devant une haie ou sous l'arbre à balançoire, et vous voilà copropriétaire comblé. Comblé par les observations merveilleuses que vous pourrez faire, mais pas seulement : vous participerez, à votre mesure et en tant que « grain de sable », à la protection de l'essentiel de vie du biotope dont vous faites partie.

Autour de cet édifice, bien des discussions vont avoir lieu, inspirées par l'envol des osmies, la course des épéires, par le passage d'un lézard ou d'un scarabée. Personne ne pourra rester insensible aux éclats bleutés d'une abeille charpentière regagnant son domicile. Quel meilleur lieu pour faire naître chez nos enfants, chez nos voisins cette prise de conscience qui nous ouvre les portes sur la fragilité et la magnificence de ce monde à protéger ?



Pourvoyeuses d'eau. Suivant l'utilisation qu'elles feront de l'eau récoltée, les abeilles sélectionnent une eau claire et pure ou une eau à charge organique et minérale (ammoniaque, sels minéraux...).

... Ou un peu plus compliqué

Ce qui peut s'avérer une « complication », ce ne sont pas les connaissances qu'il vous faudra acquérir si vous voulez véritablement suivre vos abeilles, l'important étant de posséder suffisamment de notions pratiques et de connaissances sur leur vie pour ne pas commettre d'irréparables erreurs qui vous laisseraient pantois devant votre ou vos colonies perdues. Par contre, il vous faudra choisir judicieusement le lieu d'implantation de vos abeilles.

Nous ne possédons pas tous des parcs ou grands jardins et nous n'habitons pas tous à la campagne. Le jardinet ou les 100 mètres carrés de gazon plantés autour de la maison ne suffiront pas aux indispensables conditions d'une raisonnable installation d'un abri pour abeilles. La promiscuité n'est pas le but recherché...

Il est certain que mettre en place un nid d'abeilles à proximité d'un voisin proche posera tôt ou tard des problèmes d'entente plus ou moins cordiale avec celui-ci. L'abeille ou la guêpe qui piquera son enfant dans la piscine ne sera pas une abeille ou une guêpe... ce sera VOTRE abeille ! Vous-même risquez de regretter l'installation d'un nid à proximité de votre terrasse ou du terrain de jeux des enfants...

Contrôle d'identité

Vous pouvez être confronté à l'ostracisme d'un voisinage obtus. Si votre voisin vous signale qu'une piqûre « d'abeille » a gâché son week-end, soyez diplomate et tentez de lui expliquer que vous n'êtes pas certain que la piqûre puisse être attribuée à une abeille (la plupart des personnes confondent abeilles et guêpes). Mais, si c'était le cas, l'abeille en question n'est pas obligatoirement venue de chez vous puisque, bien heureusement, de nombreuses autres colonies d'abeilles logeant parfois à des kilomètres peuvent fréquenter le lieu. La preuve étant tous les fruits et légumes produits dans son verger ou jardin et dont il régale sa famille.

La première chose à faire lorsque l'on envisage l'installation d'un nid d'abeilles est donc déjà de définir les limites territoriales du possible ou pas. Sachant qu'il sera difficile d'expliquer à vos abeilles que vos voisins ou vous-même ne partagez pas obligatoirement leur *no limit* en matière de territoire.

Pensez aussi que, suivant le choix du nid d'accueil que vous ferez, un abri pourrait être nécessaire. Je pense à la ruche en paille, qui devra être abritée sous un auvent solide et suffisamment spacieux pour vous permettre le cas échéant d'en faire le tour aisément.

Dans le cas où les possibilités au sol sont difficiles à réunir (lotissement, cœur de village, manque de terrain...), rien n'est perdu pour autant. Si vous possédez un grenier ou une soupenne accessible et inemployée, munis d'un fenestron, vous pourrez y installer vos colocataires (pour peu que vous entrouvriez le fenestron de 4-5 centimètres). Dans ce cas, utilisez de préférence une ruche de biodiversité en paille et posez-la sur un solide piédestal.

Ainsi la discrétion sera assurée pour vos abeilles et de plus elles retrouveront une origine d'installation qu'elles connaissent parfaitement : greniers, toitures, clochers, granges...

Ne négligez pas non plus les possibilités mellifères de votre environnement. Certes les abeilles sont capables de réaliser de longs trajets pour trouver eau, nectar et pollen, mais assurez-vous d'une certaine densité nourricière au plus près de chez vous. Les parcs et jardins peuvent être de bonnes opportunités. À la campagne, les haies, les bois, les bords de rivières et de chemins, les friches... sont d'excellents spots de butinage.

Si vous n'avez pas les possibilités environnementales favorables à l'implantation de colonies d'abeilles, ou si vous jugez votre environnement « dangereux » pour elles³, il vaudra mieux alors renoncer à votre projet. Par contre, votre énergie et vos compétences offertes à une association proche de chez vous et qui milite pratiquement pour le respect de la biodiversité sous toutes ses formes seront les bienvenues...

Déclarer les nids d'abeilles ?

L'apiculteur, dès lors qu'il possède une seule ruche, doit en faire la déclaration auprès de l'administration chargée des affaires agricoles (Cerfa n° 13995 04). Il sera ainsi enregistré, numéroté et reconnu comme possédant des abeilles et faisant partie de la grande famille des apiculteurs...

Qu'en est-il de vos devoirs et responsabilités, vous qui ne possédez aucune ruche répertoriée comme étant « ruche de production », mais tout simplement un ou plusieurs nids d'abeilles ayant élu domicile chez vous ?

3. Certains environnements peuvent s'avérer hautement « toxiques » pour la faune en général : les lieux de cultures agricoles soumis aux traitements chimiques systématiques comme les grandes surfaces de vergers industriels, les champs de colza ou de tournesol, de blé à perte de vue, sans haies ni bois qui puissent offrir la moindre échappatoire...

Vous n'avez aucune déclaration à faire. Doit-on déclarer les nuages qui passent au-dessus de notre maison ? Et ce malgré le fait que votre domaine privé accueille une, deux, cinq... colonies d'abeilles. Les conditions que vous avez créées pour recevoir des abeilles chez vous ne diffèrent en rien de ce que peuvent trouver des abeilles sauvages dans la nature. En l'occurrence ici l'accueil se fait dans des troncs d'arbres ou tout lieu pouvant servir d'abri aux abeilles : grange, toiture, fenêtre...

Les abeilles n'appartiennent à personne, ni à vous, ni à la société des hommes, ni à l'institution. Les colonies d'abeilles constituent une entité qui participe, par ses actions pollinisatrices, au fonctionnement du monde vivant sur notre planète. À ce titre, hormis un statut particulier qui pourrait (qui devrait...) leur être attribué et leur donner « droits et intérêts défendables juridiquement », elles n'ont pas à être soumises à déclaration d'aucune sorte. De la même façon qu'il ne viendrait à l'idée de personne de déclarer ses nids de polistes ou d'osmies... ou ses vols de papillons !

Quant à vos responsabilités en cas d'« incidents de voisinage » (essaïm qui se pose chez un voisin, piqûres prétendument causées par « vos » abeilles...), nous l'avons vu **précédemment**, commencez par, si vous envisagez l'installation d'un essaïm chez vous, respecter des distances de sécurité suffisantes entre le nid et les limites de votre voisinage. La mairie de votre commune devrait pouvoir vous donner ces distances. En règle générale, une bonne dizaine de mètres devrait suffire. Vous pouvez aussi intercaler une haie séparatrice d'environ 2 mètres de haut, ce qui oblige les abeilles à élever leur couloir de vol. Si vous respectez ces conditions, nul ne pourra rien vous reprocher.

Bien au contraire, vous allez pouvoir communiquer et provoquer un débat sur ce qui vous a amené à cet accueil. Quoi de mieux, pour faire « essaïmer » une prise de conscience et des actions en faveur de la biodiversité, que de démontrer par la pratique les effets positifs de telles actions ?



Nid en paille.



Colonie entre volet et fenêtre. Un documentaire permanent sur la vie des abeilles.